



Abidjan, le 21 JAN 2025

N° 007 MAEIAIE/SG/DFCSB/SDSB/DFL/25

COMMUNIQUE

Le Ministère des Affaires Étrangères de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Étranger informe les étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures dans les Universités de Brunéi pour la Licence, le Master et le Doctorat que le Gouvernement de Brunéi offre des bourses d'études aux Etats membres de l'Union Africaine, au titre de l'année académique 2025-2026.

Les conditions d'inscription sont :

- Être ivoirien âgé de 25 ans pour la Licence, de 35 ans pour le Master et le Doctorat.
- Avoir une bonne maîtrise de l'Anglais.

Les pièces à fournir sont :

- Une copie originale légalisée et traduite de la Pièce d'identité,
- une copie légalisée et traduite du passeport ou de l'extrait de naissance,
- la légalisation et la traduction des relevés de notes des certificats d'études et des diplômes,
- références et recommandations des arbitres (Formulaire C1 et C 2).

Pour plus d'informations, veuillez-vous connecter sur le site : [queries
BDGS 2025@mfa.gov.bn](mailto:queries_BDGS_2025@mfa.gov.bn).

La soumission des candidatures se fait en ligne au plus tard le **15 avril 2025**, sur le site susmentionné.


Le Secrétaire Général Adjoint

Kapiélétién SORO
Ambassadeur

